



Le 18 avril 2018

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(article L 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil municipal se réunira
en séance publique ordinaire
le mercredi 25 avril 2018 à 20 h 00 en mairie**

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance.
2. Approbation du compte rendu du 28 mars 2017.
3. Compte rendu des décisions prises en vertu de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
4. Modification du règlement du cimetière communal
5. Approbation de la convention de mise à disposition du site de jeux de boules et de ses locaux annexes aux associations « la Boule des Tilleuls » et « Les Dindes vertes »
6. Convention avec Cellnex France dans le cadre de la pose d'une antenne téléphonique sur un terrain communal
7. Convention avec la Ligue pour la Protection des oiseaux de la Loire visant à agir pour la Biodiversité en sauvegardant les hirondelles.
8. Questions diverses :

Tirage au sort des jurés d'assises

Le Maire,
Pascal MAJONCHI

